



CSA du 15 mai 2025

Déclaration Liminaire :

Monsieur le Président,

Dans sa lettre du 11 mai dernier, notre Garde des Sceaux a « constaté l'incroyable dévouement des agents du Ministère de la Justice » et a rappelé que sa mission était de nous donner les moyens qui nous manquent encore. Il souhaite s'occuper du quotidien des agents...

Dont acte.

- Est-ce à dire que nous allons enfin travailler dans des conditions de travail normales ?
- Terminés les audiences nocturnes ?
- Les logiciels qui dysfonctionnent ?
- Les inondations de nos palais ?
- L'augmentation de l'insécurité au travail et aux abords des tribunaux ?

Les événements de Bordeaux de lundi soir montre que nos palais ne sont pas des forteresses imprenables. Nous ne pouvons que saluer une fois de plus le courage de nos collègues toutes catégories confondues qui vont œuvrer de résilience et de courage au quotidien.

Hier encore, le Garde des Sceaux indiquait aux directeurs de service de greffe judiciaire sur la place Vendôme que l'argent n'était pas un souci. Force est de constater, que ce n'est pas ce que la DSJ avance lors des négociations concernant leur revalorisation lorsqu'on lui demande un effort alors qu'il indique clairement dans sa lettre que la réforme budgétaire des magistrats, dont nous n'osons en demander le coût, est, elle, d'ores et déjà budgétisée.

Il n'y aura rien pour les directeurs en 2025 malgré nos demandes, mais pour les magistrats oui, **deux poids deux mesures, comme toujours.**

► FO Greffe sollicite donc que notre ministre abonde le budget destiné à la revalorisation des DSGJ.



► FO Greffe demande que les augmentations budgétaires permettent d'améliorer prioritairement les conditions de travail des agents et non de permettre de travailler plus pour gagner moins.

FO Greffe continue d'avoir une vigilance accrue pour nos collègues de Mayotte, car nous le savons la reconstruction ne se fera pas en un claquement de doigt.

Aujourd'hui nous est présentée la mission IA et Justice. Si l'on se fie à nos divers et nombreux logiciels métier, cela peut faire peur.

Allons-nous encore confier cette avancée à des sociétés extérieures incompetentes ou à des magistrats et administrateurs de l'Etat qui n'ont aucune compétence en matière informatique ?

FO Greffe a pris bonne note de l'actualisation d'OutilGreffe, la dernière actualisation pour les cours d'appel datant de 2021. Mais près de 4 ans, avec le flot de réformes et réformettes impactant les greffes, c'est une éternité. Une actualisation, pour être efficace doit être régulière.

Les études d'impact des réformes doivent être automatiques à chaque nouveau texte et l'actualisation d'OutilGreffe doit intervenir dans des délais raisonnables, le temps nécessaire à l'évaluation de la charge de travail.

► FO Greffe rappelle sa demande d'être associé aux travaux relatifs à OutilGreffe et réclame l'instauration d'un comité de suivi.

Christophe DOUCHET – Représentant titulaire au CSA DSJ
Jean-Jacques PIERON – Représentant suppléant au CSA DSJ

FO Justice – le 15 mai 2025

